

Déclaration consolidée sur l'esclavage moderne au Royaume-Uni et en Australie

LE GROUPE SACYR

Exercice financier du 1er janvier au 31 décembre 2025

1. À propos de Sacyr

La présente Déclaration est établie conformément à la loi australienne de 2018 sur l'esclavage moderne (Cth) (Australian MSA) et à la loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne (UK MSA). **Il s'agit de la troisième déclaration de Sacyr sur l'esclavage moderne au titre de la loi australienne sur l'esclavage moderne (Australian MSA) et de notre cinquième au titre de la loi britannique sur l'esclavage moderne (UK MSA).**

Elle couvre la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le présent document expose les mesures que Sacyr SA (« la Société », « nous », « notre » ou « nos ») a prises – et continuera de prendre – pour prévenir l'esclavage et la traite des êtres humains au sein de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement, conformément aux exigences accrues en matière de reporting définies dans les orientations actualisées pour 2025 du gouvernement britannique relatives au reporting sur l'esclavage moderne.

2. Structure de l'entreprise, opérations et chaînes d'approvisionnement

Nous sommes un groupe international qui s'engage à développer des infrastructures et des services visant à améliorer la qualité de vie des citoyens dans plus de 30 pays, dont le Royaume-Uni et l'Australie.

La présente déclaration est publiée par Sacyr S.A. en son nom propre et au nom de ses filiales britanniques et australiennes soumises à la loi britannique sur l'esclavage moderne et à la loi australienne sur l'esclavage moderne.

Notre chaîne d'approvisionnement couvre les secteurs de la construction, des services, des concessions, des matériaux, des équipements et des services professionnels.

Compte tenu de l'ampleur de ces activités, nous mettons en œuvre des systèmes de diligence raisonnable renforcés afin d'identifier et d'atténuer les risques liés aux droits de l'homme et à l'esclavage moderne, conformément aux attentes internationales actualisées pour 2025.

3. Risques liés à l'esclavage moderne et mesures prises

Sacyr considère l'esclavage moderne et la traite des êtres humains comme des violations graves des droits de l'homme qui nécessitent une action immédiate et continue.

Nous adoptons une approche de suivi proactive et axée sur les risques pour l'ensemble de nos projets et de nos fournisseurs. En tant que groupe très actif dans le secteur de la construction,

nos fournisseurs jouent un rôle essentiel dans le maintien de pratiques éthiques, transparentes et sûres. Par conséquent, l'évaluation, le suivi et l'implication des fournisseurs restent des priorités absolues.

Nous continuons à renforcer notre respect des normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), en mettant particulièrement l'accent sur la prévention du travail forcé, du travail des enfants et des pratiques de travail déloyales.

Identification des risques

Le catalogue des risques de Sacyr — mis à jour régulièrement — permet d'assurer une communication cohérente au niveau des projets, des activités et du Groupe.

Il intègre des indicateurs de risque spécifiques aux critères ESG, conformes aux normes internationales en vigueur, notamment en matière de droits de l'homme, d'impact sur les communautés, de gouvernance et de bien-être des salariés.

Les risques critiques sont classés par ordre de priorité en fonction de leur impact et de leur probabilité, ce qui permet de détecter et d'atténuer rapidement les facteurs de risque liés à l'esclavage moderne.

4. L'engagement de Sacyr dans la lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains

Nous restons fermement déterminés à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour lutter contre toutes les formes d'esclavage et de traite des êtres humains. Nos actions sont guidées par :

- Le Code d'éthique et de conduite du Groupe Sacyr
- La politique relative aux droits de l'homme et à la communauté, approuvée par le conseil d'administration
- Cadres internationaux (OIT, OCDE, ONU)
- Adhésion au Pacte mondial des Nations unies depuis 2007

Gouvernance

Sacyr poursuit le renforcement de sa structure de gouvernance, notamment :

- Comité de développement durable et de gouvernance d'entreprise (au niveau du conseil d'administration)
- Comité de développement durable (au niveau de la direction)

Ces instances veillent au respect des principes éthiques, aux performances en matière de

développement durable, à la protection des droits de l'homme et à la lutte contre l'esclavage moderne au sein de toutes les entités du Groupe.

5. diligence raisonnable

Nous appliquons des procédures rigoureuses de diligence raisonnable à l'égard de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires.

En 2025, nous avons actualisé et renforcé notre méthodologie pondérée selon les critères ESG pour évaluer le caractère critique des fournisseurs, afin de garantir une identification plus précoce et plus précise des risques liés à l'esclavage moderne.

Les fournisseurs identifiés comme critiques reçoivent des questionnaires détaillés visant à évaluer des domaines tels que les droits de l'homme, les conditions de travail et la performance environnementale.

Tous les résultats sont examinés par des spécialistes qui recommandent des mesures d'amélioration afin de mettre les fournisseurs en conformité avec les normes de Sacyr.

Mécanismes de réclamation et de recours

Sacyr met à disposition plusieurs dispositifs permettant de signaler des problèmes :

- Dispositifs de signalement et de conformité
- Dispositif d'Éthique et de gouvernance d'entreprise
- Communication directe avec les responsables de contrat
- Mécanismes publics de réclamation environnementale et des parties prenantes

Nous avons renforcé nos protocoles d'intervention internes afin de garantir que toute préoccupation liée aux droits de l'homme fasse l'objet d'une enquête et d'une résolution dans les meilleurs délais.

6. Évaluation de l'efficacité

Afin de renforcer la responsabilité, Sacyr exige de ses fournisseurs qu'ils respectent les politiques de l'entreprise portant sur :

- Lutte contre la corruption, prévention de la criminalité, droit de la concurrence
- Qualité, environnement, économie circulaire, biodiversité, climat
- Gestion de la chaîne logistique
- Droits de l'homme et esclavage moderne

- Diversité, égalité et inclusion
- Santé et sécurité au travail

Au cours de l'année 2025, Sacyr a renforcé ses procédures de suivi afin de garantir une conformité permanente avec les nouvelles exigences mondiales en matière de transparence et d'achats responsables.

Formation

Les fournisseurs reçoivent des supports de formation sur le développement durable, les droits de l'homme, les bonnes pratiques, la gestion environnementale et les recommandations du Pacte mondial des Nations unies. Les nouveaux modules de formation mis en place en 2025 mettent davantage l'accent sur la détection des risques, la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et les pratiques de travail éthiques.

7. Engagement et collaboration

Sacyr poursuit sa collaboration avec :

- Foretica (pôle Impact social)
- Fondation Seres (Lab droits de l'homme)
- Pacte mondial des Nations Unies

Sacyr a renforcé son engagement dans les initiatives sectorielles visant à consolider les cadres d'action collective contre l'esclavage moderne.

8. Consultation avec l'entité de reporting australienne

Des processus de consultation ont été menés entre le comité exécutif de Sacyr, le directeur pays pour l'Australie, les responsables opérationnels et les équipes chargées de la conformité afin d'élaborer la présente déclaration et de l'aligner sur la stratégie mondiale de Sacyr en matière de droits de l'homme. **Ces consultations ont également pris en compte les nouvelles exigences en matière de reporting applicables dans les deux juridictions.**

9. Approbation

La présente déclaration relative à l'esclavage moderne a été approuvée par le conseil d'administration le 19 décembre 2025, après examen par le comité chargé du développement durable et de la gouvernance d'entreprise.

Mise à jour le 24 mars 2026